



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 9 DECEMBRE 2024

Réf : CCAS24_76

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 10
Pouvoir : 1
Absent : 1

Date de la convocation : 2 décembre
2024

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN,
Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille
BARREAU, Bruno MASSONNEAU, Martine
BOURGES, Roselyne NAVEAU, Didier RENAUD,
Corinne JARASSIER .

POUVOIR :
Vincent BAUDOUX représenté par Dominique CHALLOT

ABSENT : Caroline DELPHIN

DÉLIBÉRATION N°76

RAPPORTEUR : Christian MICHAUD

OBJET : TRANSFORMATION DE POSTE AU 1ER JANVIER 2025

Les membres du CCAS sont informés qu'il convient de procéder à une transformation de poste pour un agent de l'EHPAD Louis Aragon.

Cette transformation de poste concerne **une augmentation du temps de travail** suite à une réorganisation du service. L'agent effectue régulièrement des heures complémentaires.

Il est donc proposé la **transformation du poste d'infirmier en soins généraux de 28h à 30h au 1^{er} janvier 2025.**

Considérant les besoins du service,
Considérant l'accord de l'agent,

Le CCAS, après en avoir délibéré :

- **décide** de transformer le poste au grade d'infirmier en soins généraux de 28h à 30h au 1^{er} janvier 2025,
- **fixe** la liste des postes du CCAS conformément au tableau joint ;
- **charge** M le Président des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le 12 DEC. 2024